

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1908

11 octobre 2006

SOMMAIRE

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| A.R.H. Limited S.A.H., Luxembourg | 91576 | Financière Lafayette S.A., Luxembourg. | 91563 |
| Alferweiher, S.à r.l. et Cie SCS, Echternach | 91543 | Finapress S.A., Luxembourg | 91539 |
| Alnair Finance S.A., Luxembourg | 91566 | FMC Trust Finance S.à r.l. Luxembourg, Luxem- bourg | 91555 |
| Anglo American Investments 2 S.A., Luxembourg | 91582 | FMC Trust Finance S.à r.l. Luxembourg, Luxem- bourg | 91557 |
| Anglo Coal International, S.à r.l., Luxembourg | 91576 | Free Lens Télévision, S.à r.l., Howald. | 91582 |
| Anglo Venezuela Investments, S.à r.l., Luxem- bourg. | 91567 | Freelance Vins Fins S.A., Bech | 91569 |
| Beach Finance S.A., Luxembourg-Kirchberg | 91580 | GazInvest Luxembourg S.A., Luxembourg | 91541 |
| Beige Capital S.A., Garnich. | 91580 | Gifran International S.A., Luxembourg-Kirchberg | 91583 |
| Belgravia European Properties, S.à r.l., Luxem- bourg. | 91545 | GlobeOp Financial Services S.A., Luxembourg. | 91558 |
| Blue & Gold Productions, S.à r.l., Luxembourg | 91577 | GlobeOp Financial Services S.A., Luxembourg. | 91560 |
| Blue & Gold Productions, S.à r.l., Luxembourg | 91579 | Gloria Auto, S.à r.l., Luxembourg. | 91584 |
| Bridge Investments S.A., Luxembourg | 91563 | Gogo Holding International S.A., Luxembourg. | 91565 |
| Carene Holding S.A., Luxembourg | 91542 | Headland Finance, S.à r.l., Livange | 91573 |
| Carene Holding S.A., Luxembourg | 91542 | Headland Finance, S.à r.l., Livange | 91575 |
| Carib Shipping Luxembourg S.A., Luxembourg | 91541 | Heritam Sicav, Luxembourg | 91542 |
| Carib Shipping Luxembourg S.A., Luxembourg | 91541 | Hermes Investment Fund, Sicav, Luxembourg. | 91582 |
| Carry Investments, S.à r.l., Luxembourg. | 91557 | I.B.M.S. - International Business and Management Services S.A., Luxembourg | 91543 |
| Carta S.A., Luxembourg | 91545 | Intels Group S.A., Moutfort. | 91541 |
| Castel Invest S.A., Dudelange. | 91582 | International Consultant & Insurance S.A.H., Lu- xembourg | 91580 |
| Cuma S.A. Holding, Luxembourg | 91562 | International Eurofin S.A., Luxembourg | 91579 |
| Damaja Investissements S.A., Luxembourg-Kirch- berg. | 91580 | International Flavors & Fragrances (Luxembourg), S.à r.l., Bertrange | 91552 |
| Dendrobium S.A., Luxembourg | 91561 | Interpneu, S.à r.l., Luxembourg | 91557 |
| Dendrobium S.A., Luxembourg | 91561 | Interpneu, S.à r.l., Luxembourg | 91557 |
| Dendrobium S.A., Luxembourg | 91561 | Interpneu, S.à r.l., Luxembourg | 91557 |
| Dunedin Holdings, S.à r.l., Luxembourg | 91579 | J + V Heizung und Sanitär S.A., Bivange | 91560 |
| Entreprise Del Col S.A., Ehlang-sur-Mess | 91547 | J.P. Post, S.à r.l., Schifflange | 91577 |
| Entreprise Del Col S.A., Ehlang-sur-Mess | 91548 | JPMP GCO Equity Investments, S.à r.l., Luxem- bourg | 91566 |
| ESFIL - Espirito Santo Financière S.A., Luxem- bourg-Kirchberg. | 91581 | Lets Holding S.A., Luxembourg | 91538 |
| Essel Consulting Group S.A., Luxembourg-Kirch- berg. | 91583 | Lets Holding S.A., Luxembourg | 91538 |
| Euroceanica Shipping Holding B.V./S.à r.l., Luxem- bourg. | 91553 | Lets Holding S.A., Luxembourg | 91538 |
| Europe Bijoux Finanz S.A., Luxembourg. | 91576 | Leumi Global Managers Fund, Sicav, Luxembourg | 91539 |
| Europe Bijoux Finanz S.A., Luxembourg. | 91576 | Leumi Global Managers Fund, Sicav, Luxembourg | 91539 |
| Européenne de Distribution S.A.H., Luxembourg | 91580 | Leumi Global Managers Fund, Sicav, Luxembourg | 91539 |
| F.G.Ba, S.à r.l., Rumelange | 91573 | Leumi Global Managers Fund, Sicav, Luxembourg | 91540 |

| | | | |
|--|-------|---|-------|
| Littlestone Holding S.A., Luxembourg | 91579 | Roxanne International, S.à r.l., Soparfi, Luxembourg | 91567 |
| Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Luxembourg | 91549 | RPS International, S.à r.l., Soparfi, Luxembourg | 91570 |
| Lux-Index US Advisory S.A. Holding, Luxembourg | 91549 | Sagamonte S.A., Luxembourg | 91563 |
| MagnaChip Semiconductor S.A., Luxembourg | 91542 | Saxonia International, S.à r.l., Soparfi, Luxembourg | 91563 |
| Maricopa S.A., Luxembourg-Kirchberg | 91583 | Seasideland S.A., Luxembourg-Kirchberg | 91583 |
| Mediapart S.A., Luxembourg | 91540 | Self-Shop Peschkopp, S.à r.l, Differdange | 91570 |
| Modimmo S.A., Luxembourg | 91540 | Serfina, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg | 91583 |
| Motorex International, S.à r.l., Soparfi, Luxembourg | 91553 | Simac NV/SA, Kortenber | 91577 |
| MT-Specialists, S.à r.l., Strassen | 91544 | SMXL, S.à r.l., Luxembourg | 91548 |
| MT-Specialists, S.à r.l., Strassen | 91544 | Société de Participations Financières Titane S.A., Luxembourg-Kirchberg | 91584 |
| Mullebutz, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 91577 | Sopardis S.A., Luxembourg-Kirchberg | 91584 |
| New Café In, S.à r.l., Luxembourg | 91579 | Southwark Investment, S.à r.l., Luxembourg | 91566 |
| Novo Consulting S.A., Esch-sur-Alzette | 91570 | Star.G, S.à r.l., Luxembourg | 91545 |
| Nuova Nanni S.A., Luxembourg | 91545 | Strategic Venture Capital Holdings S.A., Luxembourg | 91547 |
| Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg | 91562 | Syracuse, S.à r.l., Luxembourg | 91549 |
| Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg | 91562 | Tafelberg S.A., Luxembourg | 91584 |
| Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg | 91562 | Tarmac Investments 1 S.A., Luxembourg | 91575 |
| PAF S.A., Luxembourg | 91558 | Tarmac Investments 2, S.à r.l., Luxembourg | 91573 |
| Pacquare S.A., Luxembourg | 91553 | Taurus International S.A., Luxembourg | 91573 |
| Pama, GmbH, Luxembourg | 91558 | Taurus Investments S.A., Luxembourg | 91567 |
| Parfinance S.C.A., Luxembourg | 91566 | VA No1 (Les Saisons), S.à r.l., Luxembourg | 91581 |
| Piémont S.A., Luxembourg | 91572 | VA No1 Finco, S.à r.l., Luxembourg | 91581 |
| Poissonnerie La Perle de l'Atlantique Esch/Alzette, S.à r.l., Esch-sur-Alzette | 91570 | Vam Funds (Lux), Sicav, Luxembourg | 91576 |
| Pro Serv S.A., Dudelange | 91581 | Vega International, S.à r.l., Luxembourg | 91551 |
| Pro-Inter S.A., Esch-sur-Alzette | 91575 | Visavet, S.à r.l., Grosbous | 91561 |
| RCS Secretarial Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg | 91552 | Worldwide Sicav, Luxembourg | 91543 |

LETS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.803.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 août 2006.

Signature.

(087682.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

LETS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.803.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 août 2006.

Signature.

(087681.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

LETS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 79.803.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 août 2006.

Signature.

(087679.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

FINAPRESS, Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 22.091.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 9 juin 2006

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009, la société à responsabilité limitée KOHNEN & ASSOCIES, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114.190, avec siège social à L-2128 Luxembourg, 66, rue Marie-Adélaïde, a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., démissionnaire.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour FINAPRESS

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086558.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.896.

EXTRAIT

Zvi Itskovitch a démissionné de ses fonctions d'administrateur de LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, SICAV avec effet au 14 mars 2005.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086755.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.896.

EXTRAIT

Ehud Moverman a démissionné de ses fonctions de président/administrateur de LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND avec effet au 6 mars 2006. La démission a été approuvée par l'assemblée générale du 20 avril 2006.

Luxembourg, le 2 août 2006.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03063. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086752.5//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.896.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 20 avril 2006, le comité de gestion de la société d'investissement à capital variable LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND SICAV a pris la résolution suivante:

Le Conseil d'Administration de la société d'investissement à capital variable LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, SICAV est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2007:

- Nitza Rousso-Shtauber,
- Eli Sellman,
- David Merklin,
- Chaim Fromowitz,
- Moshe Shimony,
- Ilan Viskin.

Luxembourg, le 13 juin 2006.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A

Signature

91540

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR04667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086752.6//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 100.896.

—
EXTRAIT

Ilan Viskin, ayant son adresse professionnelle au 35 Yehuda Halevy Street, Tel Aviv 65136, Israël, a été élu administrateur de LEUMI GLOBAL MANAGERS FUND, SICAV par le Conseil d'Administration avec effet au 20 avril 2006.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086752.7//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

MODIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R. C. Luxembourg B 109.216.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 29 juin 2006

Est nommé nouvel administrateur de la société Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Antonio Distefano, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2010.

Pour extrait sincère et conforme

MODIMMO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / A. De Bernardi

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09015. – Reçu 14 euros.

(086838.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

MEDIAPART S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 5, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 53.473.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 3 avril 2006

Comme les mandats des administrateurs et du commissaire sont venus à terme, l'assemblée générale décide de renouveler tous les mandats pour durée d'une année. Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tient en 2007.

Dorénavant le conseil d'administration se compose comme suit:

- 1) Monsieur Marcel Glesener, président;
- 2) Monsieur Henri Hamus, membre;
- 3) Monsieur Jean Vanolst, membre;
- 4) Madame Gisèle Kirsch-Toussing, membre.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Robert Schadeck.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 11 août 2006.

J. Vanolst

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087398.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

INTELS GROUP S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-5335 Moutfort, 17, rue de Gappenhiehl.
R. C. Luxembourg B 89.700.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 juillet 2006

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING, S.à r.l., réviseur d'entreprises, établie à L-2016 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 39.261, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 août 2006.

Signature

Le mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02592. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086885.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2006.

GazInvest LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 94.791.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale ordinaire du 4 août 2006

- Les mandats des administrateurs M. Rolf Caspers, M. Tom Verheyden et de M. Vincent de Rycke sont renouvelés.
- Est nommée commissaire aux comptes la société FIDUCIAIRE PATRICK SGANZERLA, S.à r.l., 17, rue des Jardinières, L-1026 Luxembourg.
- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007 statuant sur les comptes annuels de 2006.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour le conseil d'administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03367. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087146.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

CARIB SHIPPING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.002.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(087258.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

CARIB SHIPPING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 68.002.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(087260.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

91542

MagnaChip SEMICONDUCTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 97.483.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale annuelle en date du 30 décembre 2005, les actionnaires de MagnaChip SEMICONDUCTOR S.A. (la «Société») ont décidé de confirmer la nomination de M. Rodolphe Gerbes, avec adresse au 1, Hüttermühle, L-5429 Greiveldange, en tant que commissaire aux comptes de la Société, en remplacement de AUTONOME DE REVISION, Société Civile, avec effet au 31 décembre 2004 ainsi que de renouveler son mandat qui prendra fin à la date de l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087161.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

HERITAM SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.140.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 15 mai 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit les mandats de Messieurs Carlos Esteve, Brekinridge L. Knapp, Frédéric Fasel, Pierre-Alain Eggly, Pierre-André Quaglia, Pierre Etienne et Jerry Hilger pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises, DELOITTE S.A., pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Pour HERITAM SICAV

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03343. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087175.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

CARENE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.814.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05027, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(087473.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

CARENE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 30.814.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(087474.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

91543

WORLDWIDE SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.263.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg, le 3 mai 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit leur mandat pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires. Les administrateurs sont: M. Ivan Pictet, M. Rod Hearn, M. Yves Martignier, M. Jerry Hilger, M. Pierre Etienne et Mme Michèle Berger.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises, PricewaterhouseCoopers, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour WORLDWIDE SICAV
PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03350. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087186.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

I.B.M.S. - INTERNATIONAL BUSINESS AND MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 100.719.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03450, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087237.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ALFERWEIHER, S.à r.l. ET CIE SCS, Société en commandite simple.

Siège social: L-6412 Echternach, Alferweiher.
R. C. Luxembourg B 92.998.

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

Ont comparu:

1.- l'associée commanditée ALFERWEIHER, S.à r.l., avec siège social à L-6412 Echternach, Alferweiher (R.C.S.L. N° B 105.545), ici représentée par ses deux gérantes, Madame Suzette Bollig et Madame Micheline Bollig, ci-après qualifiées, habilitées à engager la prédite société par leurs signatures conjointes,

2.1.- l'associée commanditaire Madame Micheline Bollig, femme au foyer, demeurant à L-6460 Echternach, 33, place du Marché,

2.2.- l'associée commanditaire Madame Suzette Bollig, gérante de société, épouse de Jean Moes, demeurant à L-6490 Echternach, 47, route de Wasserbillig,

2.3.- l'associée commanditaire Madame Josephine Dahm, femme au foyer, veuve de Monsieur Pierre Bollig, demeurant à L-6434 Echternach, 27A, rue André Duchscher, C.I.E.P.A.

Lesquelles comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'elles sont les seules associées, représentant l'intégralité du capital social de la société familiale en commandite simple ALFERWEIHER, S.à r.l. ET CIE SCS (i.n.1973 21 00 086), établie et ayant son siège social à L-6412 Echternach, Alferweiher,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous la section B sous le numéro 92.998.

Que la prédite société originellement en nom collectif ZIMMER-BOLLIG, société en nom collectif a été transformée en société en commandite simple sous la raison sociale ENTREPRISE DE TRANSPORT ZIMMER-BOLLIG, suivant acte sous seing privé daté à Echternach le 31 décembre 1972, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 53 du 28 mars 1973.

Que les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois, suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 octobre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 18 du 8 janvier 2005.

Suite au transfert de parts reçu par le notaire instrumentant en date du 3 août 2002, le capital social de 38.000,- EUR entièrement libéré, est réparti comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1.- l'associée commanditée société ALFERWEIHER, S.à r.l., préqualifiée, deux parts | 2 |
| 2.- l'associée commanditaire Madame Josephine Dahm, préqualifiée, deux parts | 2 |
| 3.- l'associée commanditaire Micheline Bollig, préqualifiée, quarante-huit parts | 48 |
| 4.- l'associée commanditaire Suzette Bollig, préqualifiée, quarante-huit parts | 48 |
| Total: cent parts | 100 |

Ensuite les associées, présentes sinon dûment représentées, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire, pour laquelle elles se reconnaissent valablement convoquées, et ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes prises à l'unanimité des voix comme suit:

Première résolution

Le capital social est augmenté à concurrence de vingt-neuf mille six cent quarante euros (29.640,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente-huit mille euros (38.000,- EUR) à soixante-sept mille six cent quarante euros (67.640,- EUR) avec création de moyennant de soixante-dix-huit (78) parts sociales.

Souscription et libération

Cette augmentation a été souscrite et libérée entièrement par l'associée commanditaire Madame Josephine Dahm.

Ainsi moyennant les deux apports la souscription se trouve entièrement libérée et la valeur de deux cent soixante-treize virgule trente-sept euros plus vingt-neuf mille trois cent soixante-six virgule soixante-trois euros (273,37 + 29.366,63 =) font vingt-neuf mille six cent quarante euros (29.640,- EUR) dont la somme de deux cent soixante-treize virgule trente-sept euros (273,37 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Rémunération de l'apport

Ainsi les soixante-dix-huit (78) parts sociales ont été attribuées de l'accord de toutes les associées à l'associée commanditaire Madame Josephine Dahm.

Deuxième résolution

Suite à l'augmentation de capital qui précède, l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à soixante-sept mille six cent quarante euros (67.640,-), réparti comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1.- l'associée commanditée société ALFERWEIHER, S.à r.l., avec siège social à L-6412 Echternach, Alferweiher, deux parts | 2 |
| 2.- l'associée commanditaire Madame Josephine Dahm, demeurant à L-6434 Echternach, 27A, rue André Duchscher, C.I.E.P.A., quatre-vingts parts | 80 |
| 3.- l'associée commanditaire Micheline Bollig, demeurant à L-6460 Echternach, 33, place du Marché, quarante-huit parts | 48 |
| 4.- l'associée commanditaire Suzette Bollig, gérante de société, demeurant à L-6490 Echternach, 47, route de Wasserbillig, quarante-huit parts | 48 |
| Total: cent soixante-dix-huit parts sociales | 178 |

Dont acte.

Signé: S. Bollig, M. Bollig, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, vol. 924A, fol. 20, case 7. – Reçu 148,20 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 11 août 2006.

P. Decker.

(087413.3/206/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

MT-SPECIALISTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.044.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08503, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Duchene.

(087898.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

MT-SPECIALISTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 111, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.044.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2006, réf. LSO-BQ08502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Duchene.

(087902.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

BELGRAVIA EUROPEAN PROPERTIES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 113.404.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02838, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2006.

Signature.

(087244.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

NUOVA NANNI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 73.404.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(087247.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

CARTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 82.155.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 11 mai 2005

- La cooptation de la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Alexandre De Vos Van Steenwijk, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 11 mai 2005.

Certifié sincère et conforme

CARTA S.A.

Signature / Signature

Administrateur A / Administrateur B

Enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03635. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087253.2//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

STAR.G, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 118.416.

STATUTS

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach.

Ont comparu:

1.- Madame Carole Zaavy, employée privée, épouse de Monsieur Stéphane Besadoux, demeurant à F-93320 Les Pavillons-sous-Bois, 95, boulevard Pasteur.

2.- Monsieur Eric Lai, employé privé, demeurant à F-94340 Joinville le Pont, 52, Quai d'Anjou.

Les comparants sub 1) et 2) sont ici représentés par Monsieur Max Galowich, juriste, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées le 22 juin 2006 et le 3 août 2006,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le notaire instrumentant et le comparant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont déclaré former par les présentes une société à responsabilité limitée, régie par la loi afférente et par les présents statuts.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et les propriétaires de parts qui pourront l'être dans la suite, une société à responsabilité limitée régie par la loi du 10 août 1915, la loi du 18 septembre 1933 et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'import, l'export et le commerce de marchandises de tout genre. Elle pourra faire toutes les opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée sauf le cas de dissolution.

Art. 4. La société prend la dénomination de STAR.G, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger en vertu d'un consentement des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-dix-neuf de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné en assemblée générale par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires des parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révoqués par l'assemblée des associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, à condition qu'ils rentrent dans l'objet social.

En cas de pluralité de gérants, l'assemblée générale fixe les attributions et pouvoirs des différents gérants.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature du ou des gérants agissant dans la limite de l'étendue de sa fonction telle qu'elle résulte de l'acte de nomination.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent, dans les formes prévues par l'article 193 de la loi sur les sociétés commerciales.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 16. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société, le bilan et le compte des profits et pertes, le tout conformément à l'article 197 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 18. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des amortissements constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription - Libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

| | |
|--|-----|
| 1.- Madame Carole Zaavy, employée privée, épouse de Monsieur Stéphane Besadoux, demeurant à F-93320 Les Pavillons-sous-Bois, 95, boulevard Pasteur, cinquante parts sociales | 50 |
| 2.- Monsieur Eric Lai, employé privé, demeurant à F-94340 Joinville le Pont, 52, Quai d'Anjou, cinquante parts sociales | 50 |
| Total: cent parts sociales | 100 |

Toutes ces parts ont été immédiatement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article cent quatre-vingt-trois des lois sur les sociétés (loi du dix-huit septembre mil neuf cent trente-trois) se trouvent remplies.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ huit cinquante euros (EUR 850,-).

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt les associés, représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale et, à l'unanimité des voix, ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée:

Monsieur Daniel Oudrar, gérant de sociétés, demeurant à F-57570 Rodemack, 23, rue de l'Abbaye d'Echternach.

2.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

3.- Le siège social de la société est établi à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Galowich, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 8 août 2006, vol. 362, fol. 50, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): D. Speller.

Pour expédition conforme, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 11 août 2006.

H. Beck.

(087425.3/201/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

STRATEGIC VENTURE CAPITAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 60.384.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(087255.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ENTREPRISE DEL COL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3691 Ehlange sur Mess, route de Mondrange.

R. C. Luxembourg B 43.389.

L'An deux mille six, le douze juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ENTREPRISE DEL COL S.A., avec siège actuel au 33, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 43.389,

constituée par-devant Maître Frank Baden, notaire à Luxembourg, par acte du 26 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 297 du 21 juin 1993, modifié en dernier lieu par acte sous seing privé, du 30 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1194 du 19 décembre 2001.

L'assemblée est ouverte à onze heures sous la présidence de Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit unanimement comme scrutateur Madame Beatriz Garcia, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le Président constate et déclare:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C numéro 1132 du 10 juin 2006 et numéro 1242 du 27 juin 2006,

- dans le journal luxembourgeois De Wort des 10 et 27 juin.

Ainsi

III.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, sur les 10.000 (dix mille) actions, actuellement émises, 8.750 (huit mille sept cent cinquante) actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, soit 87,50% du capital, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1.- Changement du siège social pour le fixer à L-3961 Ehlang-sur-Mess, route de Mondercange.
- 2.- Modification de l'article 3 (première phrase) pour lui donner la teneur suivante: «Le siège de la société est établi à Ehlang-sur-Mess.»
- 3.- Divers.

Le Président soumet les points de l'ordre du jour à la délibération des actionnaires présents ou représentés qui prennent à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé de transférer le siège social de Luxembourg à Ehlang-sur-Mess, route de Mondercange.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article 3 (première phrase) des statuts de la Société et de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Ehlang-sur-Mess.»

Evaluation des frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunération et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte à la somme de EUR 1.000,- (mille euros).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Gibert, B. Garcia, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, vol. 154S, fol. 58, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

J. Elvinger.

(095677.3/211/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

ENTREPRISE DEL COL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3691 Ehlang sur Mess, route de Mondercange.

R. C. Luxembourg B 43.389.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43423 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

J. Elvinger.

(095679.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

SMXL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 32.025.

Il résulte d'un contrat de cession de parts en date du 30 septembre 2005 que le capital social est réparti comme suit:

Madame Annie Le Gauffey 500 parts

Total (cinq cents parts sociales) 500 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2006.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087331.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 75.344.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2006

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juillet 2005, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2007:

- M. Jean-Claude Finck, président,
- M. Michel Birel, vice-président,
- M. John Dhur, administrateur,
- M. Gilbert Ernst, administrateur,
- M. Jean Habay, administrateur,
- M. Pit Hentgen, administrateur,
- M. Jean-Paul Kraus, administrateur,
- M. Jacques Mangen, administrateur,
- M. Guy Rommes, administrateur,
- M. Guy Rosseljong, administrateur.

II. Nomination du Commissaire aux comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Monsieur Camille Thommes, a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination de Monsieur Camille Thommes pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en juillet 2007.

Luxembourg, le 18 juillet 2006.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09618. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087256.3//33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

LUX-INDEX US ADVISORY S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 75.344.

—
Le bilan au 31 mars 2006, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(087249.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SYRACUSE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 118.424.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

- La société de droit britannique MASTER GEST LIMITED, avec siège social à WC1R 4JS Londres, 20-22, Bedford Row (Royaume-Uni), inscrite au Registre des Sociétés de Londres sous le numéro 05011484, ici dûment représentée par Monsieur Jean-Christophe Tressel, demeurant à L-1227 Luxembourg, 1, rue Belle-Vue.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il constitue par la présente.

Titre I^{er}.- Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination del SYRACUSE, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet le conseil aux entreprises et les mises en relations d'affaires et publiques.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

Elle pourra effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites par l'associée unique, la société de droit britannique MASTER GEST LIMITED, avec siège social à WC1R 4JS Londres, 20-22, Bedford Row (Royaume-Uni).

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 16. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 19. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 20. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2006.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ mille cinq cents euros.

Résolutions prises par l'associée unique

Et aussitôt l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social est établi à L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.
- 2.- La société de droit britannique MASTER GEST LIMITED, avec siège social à WC1R 4JS Londres, 20-22, Bedford Row (Royaume-Uni), inscrite au Registre des Sociétés de Londres sous le numéro 05011484, est nommé gérant de la société pour une durée indéterminée.
- 3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.-Ch. Tressel, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 juillet 2006, vol. 537, fol. 23, case 2. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 14 août 2006.

J. Seckler.

(087439.3/231/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

VEGA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 150.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 79.524.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 3 mai 2006

Il résulte des décisions prises par l'Associé Unique en date du 3 mai 2006 que:

L'Associé Unique confirme les mandats de gérants de catégorie B de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et de gérants de catégorie A de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg et de LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 3 mai 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT03941. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088088.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

RCS SECRETARIAL SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. RABO MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.).
 Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.
 R. C. Luxembourg B 86.683.

Il résulte de l'Assemblée Extraordinaire du seul gérant en date du 1^{er} août que:
 - Le seul gérant, R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. a été dissout par fusion avec ATC-R.C.S. CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

Les nouveaux gérants seront dorénavant et pour une période indéfinie:

Gérants:

- Robert Govaerts,
avec adresse à Fred.Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas,
 - Johan Lont,
avec adresse à Fred.Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam. Pays-Bas,
 - André Nagelmaker,
avec adresse à Fred.Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas,
 - Richard Brekelmans,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,
 - Johan Dejans,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.
- La liste de signatures autorisées se compose de suite:

Gérants:

- Robert Govaerts,
avec adresse à Fred.Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas,
- Johan Lont,
avec adresse à Fred.Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas,
- André Nagelmaker,
avec adresse à Fred.Roeskestraat 123, 1076 EE Amsterdam, Pays-Bas,
- Richard Brekelmans,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,
- Johan Dejans,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

Mandataires:

- Anne Coenen,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,
- Wilfred van Dam,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,
- Frédéric Franceseoni,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,
- Hind Masad,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,
- Isabelle Rosseneu,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg,
- Michael Verhulst,
avec adresse au 9, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

La société sera liée par les signatures conjointes de deux gérants ou par les signatures conjointes d'un gérant avec un mandataire.

Luxembourg, le 9 août 2006.

R. Brekelmans / J. Dejans.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04991. – Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(087277.3//52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

INTERNATIONAL FLAVORS & FRAGRANCES (LUXEMBOURG), S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8081 Bertrange, 6, rue de Mamer.
 R. C. Luxembourg B 79.234.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

I. Campbell.

(087633.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

91553

PACUARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 67.924.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(087257.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 2, rue Joseph Hackin.
R. C. Luxembourg B 103.207.

Le bilan et l'affectation des résultats au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05158, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

EUROCEANICA SHIPPING HOLDING B.V./S.à r.l.

P. van Denzen

Gérant

(087270.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

MOTOREX INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée - soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 118.564.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SELINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Richard Turner, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Objet, Raison sociale, Durée, Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet:

- la création, la participation, le financement, la direction et l'administration d'autres entreprises;
- l'agence internationale d'affaires, c'est-à-dire le commerce, l'import et l'export de tous produits à l'exclusion de toute vente de matériel militaire ainsi que la prestation de services et de conseils dans le domaine des finances, marketing et commerce à l'exclusion de toute activité rentrant dans le domaine des conseils économiques;
- l'exploitation des droits intellectuels et des propriétés industrielles;
- l'octroi de cautions et d'autres sûretés au profit d'autres sociétés et entreprises du même groupe.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même

contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire, sans vouloir bénéficier du statut fiscal spécifique de la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.

Art. 2. La société prend la dénomination de MOTOREX INTERNATIONAL, S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée.

Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Titre II.- Capital social, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de USD 20.000,- (vingt mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 200,- (deux cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SELINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) chacune, représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 195 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), constituée par acte notarié numéro 4145 reçu en date du 26 juin 2002, enregistrée en date du 1^{er} juillet 2002 à The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 419310, Document 363031.

b) CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 196 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 2 (deux) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

Art. 6. La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Titre III.- Gérance, Assemblées

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mardi du mois de juin à 14.00 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V.- Année sociale, Comptes annuels

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Frais

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US dollars), est estimé à EUR 16.000,- (seize mille euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, demeurant à L-7308 Heisdorf, 28, rue Jean De Beck.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.H. Van Leuvenheim, R. Turner, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 13, case 1. – Reçu 158,89 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

J. Elvinger.

(089428.3/211/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 62.969.

In the year two thousand and six, on the twenty-sixth day of July.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

The company FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA (hereinafter referred to as FMC AG & CO. KGaA), a company duly organized under German law, registered in Hof/Saale under HRB 4019, having its business address at D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str. 1, representing the full amount of the corporate capital of USD 50,000.- (fifty thousand United States Dollars) of FMC TRUST FINANCE, S.à r.l., LUXEMBOURG, represented by 500 (five hundred) corporate units with a par value of USD 100.- (one hundred United States Dollars) each,

duly represented by Mr Hagen Reinsberg, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on July 14, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The aforementioned FMC AG & CO. KGaA is the sole member of FMC TRUST FINANCE, S.à r.l., LUXEMBOURG (the «Company»), incorporated by a deed of Maître Léon Thomas, known as Tom Metzler, notary residing in Luxembourg-Bonnevoie, on February 3, 1998, published in the official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 325, dated May 8, 1998, whose articles of association have been amended before Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg-Limpertsberg, on January 23, 2006, published in the official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 875, dated May 4, 2006.

The agenda of the meeting is the following:

1) Amendment of Article 6, 1st paragraph of the articles of association so as to reflect the change of the legal form and name of the sole member of the Company to read as follows:

«The corporate capital is set at USD 50,000.- (fifty thousand United States Dollars) represented by 500 (five hundred) corporate units having a nominal value of USD 100.- (one hundred United States Dollars) each, which have been subscribed by FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA, registered in Hof/Saale under HRB 4019, having its business address at D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str. 1.»

2) Miscellaneous.

The appearing party, represented as here above stated, in its capacity as sole member of FMC TRUST FINANCE S.à r.l., LUXEMBOURG has requested the undersigned notary to state the following resolution:

Sole resolution

The sole member resolved to amend Article 6, 1st paragraph of the articles of association of the Company so as to reflect the change of its legal form and name to read as follows:

«The corporate capital is set at USD 50,000.- (fifty thousand United States Dollars) represented by 500 (five hundred) corporate units having a nominal value of USD 100.- (one hundred United States Dollars) each, which have been subscribed by FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA, registered in Hof/Saale under HRB 4019, having its business address at D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str. 1.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith, that on request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des Vorangehenden:

Im Jahre zweitausendsechs, am sechszwanzigsten Juli.

Vor Uns, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, Notar, mit dem Antrittsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA (nachfolgend FMC AG & CO. KGaA), eine Gesellschaft deutschen Rechts, mit Sitz in Hof/Saale, HRB 4019, mit Geschäftsadresse in D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str. 1, welche das gesamte Gesellschaftskapital von USD 50.000,- (fünfzigtausend Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika) von FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG eingeteilt in 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je USD 100,- (hundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika) repräsentiert, vertreten von Herrn Hagen Reinsberg, Rechtsanwalt, wohnhaft in Luxemburg, kraft privatschriftlicher Vollmacht vom 14. Juli 2006.

Die besagte Vollmacht verbleibt nach ne varietur Zeichnung durch die erschienene Partei und den unterzeichneten Notar anliegend an der vorliegenden Urkunde, um mit dieser gleichzeitig den Registrierungsbehörden zugeleitet zu werden.

Die vorgenannte FMC AG & CO. KGaA ist Alleingesellschafterin der FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG (die «Gesellschaft»), gegründet durch Urkunde von M^e Léon Thomas, genannt Tom Metzler, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg vom 3. Februar 1998, veröffentlicht im Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nr. 325 vom 8. Mai 1998, deren Satzung vor Maître André Schwachtgen, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Limpertsberg am 23. Januar 2006 geändert wurde, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nr. 875 vom 4. Mai 2006.

Die Tagesordnung der Versammlung ist die folgende:

1) Änderung von Artikel 6, Absatz 1 der Satzung, um die Änderung der juristischen Form und des Namens der Alleingesellschafterin der Gesellschaft wie folgt wiederzuspiegeln:

«Das Gesellschaftskapital beträgt USD 50.000,- (fünfzigtausend Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika) eingeteilt in 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je USD 100,- (einhundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika), welche von FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA mit Sitz in Hof/Saale, HRB 4019, mit Geschäftsadresse in D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str. 1 gezeichnet worden sind.»

2) Verschiedenes.

Die erschienene Partei, wie oben genannt vertreten, ersucht den unterzeichneten Notar in ihrer Eigenschaft als Alleingesellschafterin der FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG, den folgenden Beschluss aufzunehmen:

Einzigter Beschluss

Die Alleingesellschafterin beschliesst, Artikel 6, Absatz 1 der Satzung zu ändern, um die Änderung der juristischen Form und des Namens der Alleingesellschafterin der Gesellschaft wie folgt wiederzuspiegeln:

«Das Gesellschaftskapital beträgt USD 50.000,- (fünfzigtausend Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika) eingeteilt in 500 (fünfhundert) Geschäftsanteile mit einem Nennwert von je USD 100,- (einhundert Dollar der Vereinigten Staaten von Amerika), welche von FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO. KGaA mit Sitz in Hof/Saale, HRB 4019, mit Geschäftsadresse in D-61352 Bad Homburg v.d.H., Else-Kröner-Str. 1 gezeichnet worden sind.»

Worüber die vorliegende Urkunde, am Tag wie eingangs dieser Urkunde genannt in Luxemburg erstellt wurde.

Der unterzeichnete Notar, der die englische Sprache versteht und spricht, stellt hiermit fest, dass auf Antrag der Erschienenen, die vorliegende Urkunde in Englisch abgefasst ist, gefolgt von einer deutschen Fassung und im Fall von Abweichungen zwischen dem englischen und deutschen Wortlaut, die englische Fassung Vorrang haben soll.

Nach Verlesung der Urkunde an den Bevollmächtigten der Erschienenen, hat dieser die vorliegende Urkunde zusammen mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: H. Reinsberg, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, vol. 29CS, fol. 17, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

A. Schwachtgen.

(089257.2/230/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

FMC TRUST FINANCE S.à r.l. LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.

R. C. Luxembourg B 62.969.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1118 du 26 juillet 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(089258.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

CARRY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 110.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05015, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ATC MANAGEMENT (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signatures

(087276.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

INTERPNEU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 10.330.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087360.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

INTERPNEU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 10.330.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087362.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

INTERPNEU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 10.330.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05977, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087363.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

PAF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.827.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 juin 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

M. Renato Gaspare Cremonesi, dirigeant d'entreprises, demeurant à Monza (Italie), président;
Mme Francesca Cremonesi, dirigeant d'entreprises, demeurant à Brescia (Italie), administrateur;
M. Fabrizio Felippone, dirigeant d'entreprises, demeurant à Monza (Italie), administrateur;
M. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
M. Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(086364.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2006.

PAMA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1725 Luxembourg, 6, rue Henri VII.
R. C. Luxembourg B 26.067.

A la suite d'une résolution des actionnaires en date du 26 février 2004 la démission de Monsieur Pal Barsony en tant que gérant technique a été acceptée.

Madame Martha Barsony, résident 6, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg, a été nommée gérante technique en remplacement de Monsieur Pal Barsony, résident 6, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg, avec effet au 26 février 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02398. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087388.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

GlobeOp FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 74.304.

In the year two thousand and six on the seventeenth day of the month of July.

Before M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

M^e Céline Larmet, maître en droit, residing in Luxembourg, acting as attorney of the board of directors (the «Board») of GlobeOp FINANCIAL SERVICES S.A. (the «Company») pursuant to (i) the decision by the Board of 1st March 2006 (an extract of which shall remain annexed to the present deed in order to be registered therewith), (ii) the decision of the delegate of the Board dated 27th May 2006 (the «May Decision») and (iii) the decision of the delegates of the Board dated 13th July 2006 (the «July Decision») (a copy of each which shall remain annexed to the present deed in order to be registered therewith).

The Company, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg and registered with the registre de commerce et des sociétés of Luxembourg under number B 74.304, has been incorporated by deed of M^e Paul Bettingen, notary residing in Niederanven on 22nd January 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n° 374 of 24th May 2000.

The articles of incorporation (the «Articles») were amended several times and for the last time by deed of the acting notary on 18th April 2005, published in the Mémorial n° 953 of 28th September 2005.

The appearing party, acting in his capacity as aforementioned, requested the notary to record as follows:

(I) Pursuant to article 6.4 of the Articles, the Class B Common Shares held by an Employee Holder (as defined in the Articles) not yet redeemed pursuant to article 6.3 of the Articles shall, under certain circumstances, automatically convert without further action from the Company, into Class A Common Shares. Such automatic conversion of the Class

B Common Shares occurs on the business day immediately following the fifth anniversary of the date of commencement of the Employee's employment contract (pursuant to article 6.4(a)(ii) of the Articles) up to a total of five thousand two hundred and forty (5,240) shares of such Holder's total holding of Class B Common Shares, shall automatically convert into Class A Common Shares.

(II) Pursuant to the abovementioned decision of the Board, the Board noted and acknowledged that on 3rd October 2005 (being the business day after the fifth anniversary of the relevant employment agreements) a total number of ten thousand four hundred and eighty (10,480) Class B Common Shares held by two Employee Holders automatically converted into ten thousand four hundred and eighty (10,480) Class A Common Shares. The Board further noted that none of these Class B Shares had previously been redeemed.

(III) In the light and as a result of the above a total of ten thousand four hundred and eighty (10,480) Class B Common Shares were converted into ten thousand four hundred and eighty (10,480) Class A Common Shares on the date set out above in accordance with article 6.4(a) (ii) of the Articles and the issued share capital of the Company is amended accordingly.

(IV) The Company has an authorized share capital of twenty four million USD (\$24,000,000). Pursuant to the Articles, the Board has been authorized to issue shares within the authorized share capital of the Company, including pursuant to the exercise of stock options issued by the Company. On 22nd May 2006 the Board resolved to accept the exercise of stock options and subscription to two thousand (2,000) class A Common Shares of the Company and the Company issued (i) on 27th May 2006 pursuant to the May Decision upon receipt of the total subscription price of eighty three thousand and sixty USD (\$83,060) (being forty-one point fifty-three USD (\$41.53) per share), two thousand (2,000) fully paid class A Common Shares to Claire Brown and (ii) on 13th July 2006 pursuant to the July Decision upon receipt of the total subscription price of one thousand seven hundred and forty USD (\$1,740) (being USD (\$60) per share), twenty-nine (29) fully paid class A Common Shares to Kalpesh Patel. An amount of six thousand and eighty-seven USD (\$6,087) was allocated to the share capital and the remainder to the share premium account.

(V) As a result of the above, item 5.2 of article 5 of the Articles is thus amended to read as follows:

«5.2 The issued capital of the Company is set at twelve million three hundred and twenty-six thousand three hundred and forty (12,326,340) USD represented by one million eight hundred and fifty thousand and five hundred and nineteen (1,850,519) Class A Common Shares, two million two hundred and fifty-eight thousand two hundred and sixty-one (2,258,261) Preferred Shares, each with a par value of 3 USD each.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at four thousand euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, such person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-septième jour du mois de juillet.

Par-devant M^e Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

M^e Céline Larmet, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant pour le conseil d'administration (le «Conseil») de GlobeOp FINANCIAL SERVICES S.A. (la «Société») suivant (i) une décision du Conseil du 1^{er} mars 2006 (dont un extrait restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement), (ii) une décision du délégué du Conseil du 27 mai 2006 (la «Décision de Mai») et (iii) une décision des délégués du Conseil datée 13 juillet 2006 (la «Décision de Juillet») (dont une copie de chaque restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement).

La Société, avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg et immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 74.304, a été constituée suivant acte reçu par M^e Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven en date du 22 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») n° 374 du 24 mai 2000.

Les statuts (les «Statuts») ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte reçu par le notaire instrumentant le 18 avril 2005, publié au Mémorial n° 953 du 28 septembre 2005.

Laquelle comparante agissant ès qualités a demandé au notaire d'acter comme suit:

(I) Conformément à l'article 6.4 des Statuts, les Actions Ordinaires de Catégorie B détenues par un Employé-Détenteur (tel que défini dans les Statuts) non encore rachetées conformément à l'article 6.3 des Statuts seront, sous certaines conditions, automatiquement converties, sans autre action de la part de la Société, en des Actions Ordinaires de Catégorie A. Une telle conversion automatique des Actions Ordinaires de Catégorie B se réalise le jour ouvrable suivant immédiatement le cinquième anniversaire de la date de début du contrat d'emploi de l'Employé (conformément à l'article 6.4 (a) (ii) des Statuts) jusqu'à un total de cinq mille deux cent quarante (5.240) actions du nombre total d'Actions Ordinaires de Catégorie B détenues par un tel Détenteur, seront automatiquement converties en Actions Ordinaires de Catégorie A.

(II) Conformément à la décision du Conseil prémentionnée, le Conseil a constaté et reconnu qu'en date du 3 octobre 2005 (étant le jour ouvrable qui suit le cinquième anniversaire des contrats d'emploi concernés), un nombre total de dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie B détenues par deux Employés-Détenteurs ont été automatiquement converties en dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A. Le Conseil a constaté en outre qu'aucune de ces Actions de Catégorie B n'avaient été préalablement rachetée.

(III) A la lumière et en conséquence de ce qui précède, un total de dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie B ont été converties en dix mille quatre cent quatre-vingts (10.480) Actions Ordinaires de Catégorie A à la date fixée ci-avant conformément à l'article 6.4 (a)(ii) des Statuts et le capital social émis de la Société est modifié en conséquence.

(IV) La Société a un capital social autorisé de vingt-quatre millions USD (\$24.000.000). Conformément aux Statuts, le Conseil a été autorisé à émettre des actions dans la limite du capital social autorisé de la Société, y compris suivant l'exercice des options de souscription d'actions émises par la Société. Le 22 mai 2006, le Conseil a décidé d'accepter l'exercice des options de souscription d'actions et la souscription à deux mille (2.000) Actions Ordinaires de Catégorie A de la Société et la Société a émis (i) le 27 mai 2006, suivant la Décision de Mai, suite à la réception du prix total de souscription de quatre-vingt-trois mille et soixante USD (\$83.060) (représentant quarante et un USD et cinquante-trois cents (\$41,53) par action), deux mille (2.000) Actions Ordinaires de Catégorie A entièrement payées à Claire Brown et (ii) le 13 juillet suivant la Décision de Juillet, suite à la réception du prix total de souscription de mille sept cent quarante USD (\$1.740) (représentant soixante USD (\$60) par actions), vingt-neuf (29) Actions Ordinaires de Catégorie A entièrement payées à Kalpesh Patel. Un montant de six mille quatre-vingt-sept USD (\$6.087) a été alloué au capital social et le solde au compte prime d'émission.

(V) Il résulte de ce qui précède que le point 5.2 de l'article 5 des Statuts est modifié afin qu'il ait la teneur suivante:

«5.2. Le capital émis de la Société est fixé à douze millions trois cent vingt-six mille trois cent quarante (12.326.340) USD représenté par un million huit cent cinquante mille cinq cent dix-neuf (1.850.519) Actions Ordinaires de Catégorie A, deux millions deux cent cinquante-huit mille deux cent soixante et une (2.258.261) Actions Privilégiées, ayant une valeur nominale de 3 USD chacune.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mises à sa charge, en raison du présent acte sont évaluées à quatre mille euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document, ayant été lu à la personne comparante, telle personne a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Le notaire soussigné qui connaît et parle l'anglais constate que, sur demande de la personne comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais et suivi d'une traduction française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: C. Larmet, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 6, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(095582.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

GlobeOp FINANCIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 74.304.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43474 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

J. Elvinger.

(095583.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

J + V HEIZUNG UND SANITÄR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Bivange.

R. C. Luxembourg B 96.806.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01078, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087456.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

91561

DENDROBIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 101.144.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2006

1. L'assemblée décide de remplacer son administrateur RICARD LAKE PROPERTY INC par Monsieur Stéphane Warnier, né le 25 mars 1966 à Watermael Boitsfort (B), demeurant professionnellement au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes au 31 décembre 2006.

2. L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006, à savoir:

- Maître Michaël Dandois, demeurant professionnellement 4, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg,
- Maître Antoine Meynial, demeurant professionnellement 4, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

3. L'assemblée décide de reconduire le mandat de Commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006, à savoir:

- MANAGEMENT & ACCOUTING SERVICES S.A.

Luxembourg, le 4 août 2006.

DANDOIS & MEYNIAL

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087519.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

DENDROBIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 101.144.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02790, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

DANDOIS & MEYNIAL

Signature

(087513.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

DENDROBIUM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 101.144.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02789, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 août 2006.

DANDOIS & MEYNIAL

Signature

(087515.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

VISAVET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Grosbous.
R. C. Luxembourg B 102.367.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087457.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

91562

CUMA S.A. HOLDING, Société Anonyme.
Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 31.015.

Les administrateurs, Messieurs Robert Becker, Claude Cahen et Madame Liette Gales, ainsi que le Commissaire, Madame Myriam Useldinger, présentent leurs démissions.

Luxembourg, le 4 juillet 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES S.C., Luxembourg

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04234. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087521.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société réunie le 19 mai 2006

L'assemblée générale des actionnaires de la Société a renouvelé les mandats des membres du conseil d'administration de la Société, ainsi que le mandat du réviseur d'entreprises de la Société jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires appelée à statuer sur les comptes sociaux clos au 31 décembre 2006.

1. Membres du conseil d'administration de la Société:

- Monsieur Robert AF Jochnick, demeurant Grandbacken 4, S-183 51 Taby,
- Monsieur Jonas AF Jochnick, demeurant 14, avenue de la Réserve, B-1640 Rhode Saint Genèse,
- Monsieur Christian Salamon, demeurant Birger Jarlsgatan 2, S-114 34 Stockholm,
- Madame Kim Wahl, demeurant Klingenbergsgarten 7B, N-01112 Oslo,
- Madame Helle Kruse Nielsen, demeurant 38 Dreyersvej, DK 2960 Rungsted Kyst,
- Madame Bodil Eriksson, demeurant Kungsgatan 32, S-103 90 Stockholm,
- Madame Lennart Bjork, demeurant 34 Hersbyvagen, S-18142 Lidingo,
- Monsieur Magnus Brannstrom, demeurant Tamanskaya Ulitsa (Dom 5), RUS 123103 Moscou.

2. Réviseur d'entreprises de la Société:

- Monsieur Marc Hoydonckx, KPMG AUDIT, Réviseur d'Entreprises, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06229. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087622.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06216, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

(087610.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06221, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Signature.

(087611.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

FINANCIERE LAFAYETTE, Société Anonyme.
Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 90.887.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de la société tenue en date du 7 décembre 2004

Le Conseil d'Administration a nommé à l'unanimité Monsieur Jacques Reckinger, demeurant professionnellement au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, administrateur-délégué de la société avec pouvoir de signature individuelle et tout pouvoir concernant la gestion journalière et la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion.

Pour FINANCIERE LAFAYETTE, Société Anonyme

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02457. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087637.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SAGAMONTE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, rue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 108.550.

Le bilan pour l'exercice clos au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06257 et LSO-BT06259, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(087673.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

BRIDGE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 101.083.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(087676.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SAXONIA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée - soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 118.566.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SELINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Richard Turner, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}.- Objet, Raison sociale, Durée, Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet:

- la création, la participation, le financement, la direction et l'administration d'autres entreprises;
- l'agence internationale d'affaires, c'est-à-dire le commerce, l'import et l'export de tous produits à l'exclusion de toute vente de matériel militaire ainsi que la prestation de services et de conseils dans le domaine des finances, marketing et commerce à l'exclusion de toute activité rentrant dans le domaine des conseils économiques;
- l'exploitation des droits intellectuels et des propriétés industrielles;
- l'octroi de cautions et d'autres sûretés au profit d'autres sociétés et entreprises du même groupe.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire, sans vouloir bénéficier du statut fiscal spécifique de la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.

Art. 2. La société prend la dénomination de SAXONIA INTERNATIONAL, S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée.

Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Titre II.- Capital social, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de USD 20.000,- (vingt mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 200,- (deux cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SELINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) chacune, représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 199 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), constituée par acte notarié numéro 4145 reçu en date du 26 juin 2002, enregistrée en date du 1^{er} juillet 2002 à The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 419310, Document 363031.

b) CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 200 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 2 (deux) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

Art. 6. La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Titre III.- Gérance, Assemblées

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mardi du mois de juin à 15.00 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V.- Année sociale, Comptes annuels

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Frais

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US dollars), est estimé à EUR 16.000,- (seize mille euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, demeurant à L-7308 Heisdorf, 28, rue Jean De Beck.
Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.H. Van Leuvenheim, R. Turner, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 13, case 3. – Reçu 158,89 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

J. Elvinger.

(089432.3/211/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

GOGO HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 38.458.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09166, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Vanderbruggen

Administrateur-délégué

(087509.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

91566

JPMP GCO EQUITY INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 111.672.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la Résolution de l'actionnaire unique du 21 juillet 2006 que:
- Fred Klopfer, 80 2nd Avenue NJ 07027 Garwood, Etats-Unis, né le 9 mars 1964 est élu nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 21 juillet 2006.

P. Gallasin.

Enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087690.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SOUTHWARK INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 117.460.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 14 juillet 2006 que, sur base du contrat de transfert de parts sociales signé en date du 14 juillet 2006, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les parts sociales de la société ayant une valeur de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

| Désignation de l'associé | Nombre de parts |
|--------------------------|--------------------|
| AVEVA TRUST S.A. | 500 |
| Total | 500 |

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

G. Rochez.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS09078. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087694.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

PARFINANCE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 16.425.

—
Résolutions de l'associé-commandité-gérant adoptées le 24 juillet 2006

Présent: M. Antoine Vandewiele, Associé-Commandité-Gérant.

L'Associé-Commandité-Gérant décide de changer son adresse privée, avec effet rétroactif au 16 janvier 2006,
du
53, Driesstraat, B-8554 Saint Denys,
au

11, rue des Drapiers, B-1050 Bruxelles.

A. Vandewiele

Associé-Commandité-Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 8 août 2006, réf. LSO-BT02707. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(087696.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ALNAIR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.
R. C. Luxembourg B 46.233.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04556, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 août 2006.

Signature.

(087678.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ANGLO VENEZUELA INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 116.816.

Changement d'adresse:

Veillez noter que l'adresse de M. Alexander Francis Pace-Bonello, gérants de la société, a été modifiée, avec effet au 20 juin 2006 comme suit:

48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations..

A. Pace-Bonello

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09774. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088005.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

TAURUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 45.055.

Extrait d'une résolution prise par les administrateurs de la société en date du 1^{er} juin 2006

«M. Arjan Vishan Kirthi Singha, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 1^{er} juin 2006, en remplacement de M. Theo Bosman, décédé le 7 mai 2006.»

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Pace-Bonello

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09772. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088007.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

ROXANNE INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée - soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 118.565.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SELINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Richard Turner, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Objet, Raison sociale, Durée, Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet:

- la création, la participation, le financement, la direction et l'administration d'autres entreprises;
- l'agence internationale d'affaires, c'est-à-dire le commerce, l'import et l'export de tous produits à l'exclusion de toute vente de matériel militaire ainsi que la prestation de services et de conseils dans le domaine des finances, marketing et commerce à l'exclusion de toute activité rentrant dans le domaine des conseils économiques;
- l'exploitation des droits intellectuels et des propriétés industrielles;
- l'octroi de cautions et d'autres sûretés au profit d'autres sociétés et entreprises du même groupe.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également

être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire, sans vouloir bénéficier du statut fiscal spécifique de la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.

Art. 2. La société prend la dénomination de ROXANNE INTERNATIONAL, S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée.

Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Titre II.- Capital social, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de USD 20.000,- (vingt mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 200,- (deux cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SELINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) chacune, représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 197 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), constituée par acte notarié numéro 4145 reçu en date du 26 juin 2002, enregistrée en date du 1^{er} juillet 2002 à The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 419310, Document 363031.

b) CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 198 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 2 (deux) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

Art. 6. La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Titre III.- Gérance, Assemblées

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mardi du mois de juin à 14.30 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V.- Année sociale, Comptes annuels

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Frais

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US dollars), est estimé à EUR 16.000,- (seize mille euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, demeurant à L-7308 Heisdorf, 28, rue Jean De Beck.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.H. Van Leuvenheim, R. Turner, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 13, case 2. – Reçu 158,89 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

J. Elvinger.

(089431.3/211/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

FREELANCE VINS FINS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6231 Bech, 2, Neidirfchen.

R. C. Luxembourg B 91.645.

Constituée sous forme de société anonyme par-devant M^e Paul Decker, notaire alors de résidence à Echternach, en date du 27 mars 1987, acte publié au Mémorial C n° 195 du 9 juillet 1987, modifiée par-devant M^e Camille Hellinckx notaire alors de résidence à Luxembourg en date du 3 février 1994, acte publié au Mémorial C n° 196 du 19 mai 1994, modifiée par-devant M^e Paul Bettingen notaire alors de résidence à Niederanven en date du 9 janvier 2003, acte publié au Mémorial C n° 337 du 28 mars 2003.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour FREELANCE VINS FINS S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(087547.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

**POISSONNERIE LA PERLE DE L'ATLANTIQUE ESCH/ALZETTE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 34.216.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03234, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087458.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SELF-SHOP PESCHKOPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Differdange.
R. C. Luxembourg B 53.105.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03232, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087459.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

NOVO CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 107.189.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03231, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087460.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

RPS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée - soparfi.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 118.567.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-six juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société anonyme de droit luxembourgeois SELINE PARTICIPATIONS S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, Conseiller, demeurant à Heisdorf.

2) La société anonyme de droit luxembourgeois CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2;

ici représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Richard Turner, Réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}.- Objet, Raison sociale, Durée, Siège

Art. 1^{er}. La société a pour objet:

- la création, la participation, le financement, la direction et l'administration d'autres entreprises;
- l'agence internationale d'affaires, c'est-à-dire le commerce, l'import et l'export de tous produits à l'exclusion de toute vente de matériel militaire ainsi que la prestation de services et de conseils dans le domaine des finances, marketing et commerce à l'exclusion de toute activité rentrant dans le domaine des conseils économiques;
- l'exploitation des droits intellectuels et des propriétés industrielles;
- l'octroi de cautions et d'autres sûretés au profit d'autres sociétés et entreprises du même groupe.

La société a en outre pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ainsi que la prestation de tous services d'agent ou de mandataire commercial et/ou industriel, soit qu'elle se porte elle-même contrepartie, soit qu'elle agisse comme déléguée ou intermédiaire, sans vouloir bénéficier du statut fiscal spécifique de la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.

Art. 2. La société prend la dénomination de RPS INTERNATIONAL, S.à r.l. et la forme de société à responsabilité limitée.

Elle peut exister avec un seul associé en application de la loi du 28 décembre 1992 ou avec plusieurs associés.

Art. 3. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La gérance en fixe l'adresse exacte et effectue les dépôts et publications afférents en cas de changement.

La gérance peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Sa dissolution peut être décidée dans les formes requises pour les modifications aux statuts.

Titre II.- Capital social, Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de USD 20.000,- (vingt mille US dollars), représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur de USD 200,- (deux cents US dollars) chacune.

Les 100 (cent) parts ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par:

a) SELINE PARTICIPATIONS S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) chacune, représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 179 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., ayant son siège social à Panama City (République de Panama), constituée par acte notarié numéro 4145 reçu en date du 26 juin 2002, enregistrée en date du 1^{er} juillet 2002 à The Public Registry Office of Panama, Department of Mercantile, Microjacket 419310, Document 363031.

b) CRT REGISTER INTERNATIONAL S.A., prénommée, pour 50 (cinquante) parts sociales:

par apport de 1 (une) action au porteur d'une valeur nominale de USD 10.000,- (dix mille US dollars) représentée par 1 (un) certificat de 1 (une) action, portant le numéro 180 de la société anonyme du droit de la République de Panama ATLANTIC FORUM S.A., prénommée.

Les associés prénommés, représentés comme dit, déposent sur le bureau du notaire instrumentant les 2 (deux) certificats, dont question ci-avant, prouvant ainsi que cet apport en nature existe réellement et que sa valeur est au moins égale au capital social de la société, présentement constituée.

Par conséquent, la justification et la preuve de l'existence des dites actions et de leur apport effectif à la société ont été apportées au notaire instrumentant par la présentation des titres représentatifs de ces actions et par la déclaration irrévocable de transfert, faite par les cédants.

Art. 6. La cession de parts sociales est autorisée.

En cas de pluralité d'associés, ces cessions se feront conformément au prescrit des articles 189 et 190 de la loi du 18 septembre 1933.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés ne met pas fin à la société.

Titre III.- Gérance, Assemblées

Art. 8. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non qui, vis-à-vis des tiers, ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet.

La société n'est engagée en toutes circonstances que par la signature individuelle du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par les signatures conjointes de deux gérants.

Art. 9. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 10. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV.- Assemblées

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se tiendra le deuxième mardi du mois de juin à 10.30 heures au siège social de la société ou à tout autre endroit annoncé dans les convocations par la totalité des associés, sans aucune exception; ceci est également valable pour toutes les assemblées générales extraordinaires.

Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Art. 12. Pour les sociétés ne comportant qu'un seul associé les dispositions visées à l'article onze ci-avant ne sont pas applicables.

Il suffit que l'associé unique exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés et que ses décisions soient inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Titre V.- Année sociale, Comptes annuels

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société. Tout associé peut prendre communication au siège social de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'associé unique ou des associés.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, l'associé unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, les associés, s'en réfèrent à la loi du 18 septembre 1933 et ses modifications subséquentes, dont la loi du 28 décembre 1992.

Frais

Pour les besoins de l'Administration de l'enregistrement, le capital social, exprimé en USD (US dollars), est estimé à EUR 16.000,- (seize mille euros).

Le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

1) Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, ont nommé en qualité de gérant unique: Monsieur Jan Herman Van Leuvenheim, demeurant à L-7308 Heisdorf, 28, rue Jean De Beck.

Le gérant a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous sa seule signature.

2) Les associés fixent l'adresse de la société à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/Niveau 2.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.H. Van Leuvenheim, R. Turner, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 13, case 4. – Reçu 158,89 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

J. Elvinger.

(089433.3/211/133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

PIEMONT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 95.459.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 21 août 2006.

Signature.

(087677.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

TAURUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 53.603.

Extrait d'une résolution prise par les administrateurs de la société en date du 1^{er} juin 2006

«M. Arjan Vishan Kirthi Singha, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a été nommé au conseil d'administration de la société avec effet au 1^{er} juin 2006, en remplacement de M. Theo Bosman, décédé le 7 mai 2006.»

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Pace-Bonello

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09768. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088010.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

TARMAC INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 107.155.

Le conseil de gérance de la Société est au regret d'annoncer le décès de M. Theo Bosman, gérant de la Société, survenu dimanche 7 mai 2006.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Pace-Bonello

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088013.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

F.G.Ba, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Rumelange.
R. C. Luxembourg B 82.691.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02389, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087461.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

HEADLAND FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: GBP 2,370,600.

Registered office: L-3378 Livange, 6, rue de Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 104.523.

In the year two thousand and six, on the twenty-ninth of June.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg.

There appeared:

AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the law of the Grand Duchy of Luxembourg, whose registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 104.526,

here represented by Mr Paul Worth, chartered accountant, with professional address at 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach,

by virtue of a proxy established on June 26, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the party appearing and the undersigned notary public, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary public to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of HEADLAND FINANCE, S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, whose registered office is at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 104.523, incorporated by a deed of the undersigned notary public, dated November 16th, 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associa-

tions n° 163, dated February 23rd, 2005, and which articles of association have been amended by a deed of the undersigned notary public, dated November 23rd, 2005, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 1100, dated June 7th, 2006.

II. The Company's share capital is set at two million three hundred seventy thousand six hundred British Pounds (GBP 2,370,600) represented by one hundred eighteen thousand five hundred thirty (118,530) shares with a par value of twenty British Pounds (GBP 20) each.

The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to transfer the Company's registered office from 22, Parc d'Activité Syrdall, Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg to 6, rue de Bettembourg, Livange, Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

Pursuant to the above transfer of the Company's registered office, Article 5, paragraph 1 of the articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 5. paragraphe 1.** The registered office of the Company is established in the municipality of Roeser.»

Costs & Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the present deed are estimated without prejudice at approximately one thousand five hundred Euro (EUR 1,500)

There being no further business, the meeting was adjourned.

The undersigned notary public, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the undersigned notary public by his last and first name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary public, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 104.526,

ici représentée par M. Paul Worth, expert comptable, avec adresse professionnelle au 5, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, en vertu d'une procuration donnée le 26 juin 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de AFG LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée constituée et régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 104.526 (ci après la «Société»), constituée par acte notarié, en date du 16 novembre 2004, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 163, en date du 23 février 2005 et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié, du notaire instrumentaire, en date du 23 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1100, en date du 7 juin 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à deux millions trois cent soixante-dix mille six cents livres sterling (GBP 2.370.600) représenté par cent dix-huit mille cinq cent trente (118.530) parts sociales d'une valeur nominale de vingt livres sterling (GBP 20) chacune.

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique a décidé de transférer le siège social de la Société du 22, Parc d'Activité Syrdall, Münsbach, au 6, rue de Bettembourg, Livange, Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

Suite au transfert de siège social de la Société ci-dessus, l'Article 5, paragraphe 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. paragraphe 1^{er}.** Le siège social est établi dans la commune de Roeser.»

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme d'environ mille cinq cents euros (EUR 1.500).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état civil et résidence, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Worth, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, vol. 154S, fol. 33, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

J. Elvinger.

(089598.3/211/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

HEADLAND FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 2.370.600.

Siège social: L-3378 Livange, 6, rue de Bettembourg.

R. C. Luxembourg B 104.523.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43268 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

J. Elvinger.

(089600.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

TARMAC INVESTMENTS 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 96.287.

Extrait d'une résolution prise par les administrateurs de la société en date du 18 mai 2006

«Mlle Jacqueline Thompson, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 18 mai 2006, en remplacement de M. Theo Bosman, décédé le 7 mai 2006.»

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Pace-Bonello

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09763. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088016.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

PRO-INTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4264 Esch-sur-Alzette, 26, rue Nothomb.

R. C. Luxembourg B 88.507.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M^e Jean-Joseph Wagner, notaire alors de résidence à Sanem, en date du 29 juillet 2002, publié au Mémorial C n° 1429 du 3 octobre 2002, modifiée par-devant M^e Marc Lecuit notaire alors de résidence à Redange en date du 21 novembre 2002, acte publié au Mémorial C n° 5 du 3 janvier 2003, modifiée par-devant Jean-Joseph Wagner, notaire alors de résidence à Sanem en date du 31 mars 2004, acte publié au Mémorial C n° 792 du 3 août 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour PRO-INTER S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(087540.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

A.R.H. LIMITED S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 16.080.

Extrait d'une résolution prise par le conseil d'administration de la société en date du 27 janvier 2005

La démission de M. Peter Colin Holding, avec adresse privée au 18, Victoria Avenue, Sandringham, 2192, Afrique du Sud du conseil d'administration de la société, a été acceptée et a pris effet le 27 janvier 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Pace-Bonello

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2006, réf. LSO-BP02434. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(088023.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

ANGLO COAL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R. C. Luxembourg B 70.044.

Changement d'adresse:

Veillez noter que l'adresse de Mme Gillian Fay Adams, M. Theodorus Adrianus Maria Bosman et M. Alexander Francis Pace-Bonello, administrateurs de la société, a été modifiée, avec effet au 3 avril 2006 comme suit:

48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02534. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(088042.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

VAM FUNDS (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 107.134.

Les comptes annuels (version abrégée) au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04154, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(088043.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

EUROPE BIJOUX FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.202.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT03961, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(087900.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

EUROPE BIJOUX FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 48.202.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT03963, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Signature.

(087903.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

J.P. POST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schifflange.
R. C. Luxembourg B 108.446.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02387, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087463.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SIMAC NV/SA

Siège social: B-3070 Kortenbergh.
R. C. Luxembourg B 39.095.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087464.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

MULLEBUTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 34.938.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01762, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087466.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

BLUE & GOLD PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Registered office: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 75.695.

In the year two thousand and six, on the fourth of August.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

INTERNATIONAL FILM PRODUCTIONS AND DISTRIBUTIONS Ltd, having its registered office in Suite 345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, PO Box 1070, Port Louis, Mauritius,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. having its registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, RCS Luxembourg B 37.974, itself represented by Mr Fabrice Geimer, lawyer and Mr Ronald Chamielec, lawyer

acting jointly in their capacities as attorneys-in-fact A,

by virtue of a proxy given in Port Louis, on July 27, 2006.

Such proxies, after signature ne varietur by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Said appearing party, through its mandatory, has requested the undersigned notary to state that:

- The appearing party is the sole partner of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of BLUE & GOLD PRODUCTIONS, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 75.695, with registered office in Mersch, incorporated pursuant to a deed of Maître Christine Doerner, notary residing at Bettembourg, dated May 4, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 633 of September 6, 2000.

The Articles of Incorporation have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, dated January 26, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 570 of June 13, 2005.

- The Company's capital is set at thirteen thousand euro (13,000.-), represented by one hundred and thirty (130) shares of a par value of one hundred euro (100.-) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The sole partner then passes the following resolution:

Resolution

The Resolution of the Sole Partner taken on July 27, 2006 to transfer the registered office of the Company from 3, rue Klengliller, L-8239 Mamer, Luxembourg, to Carré Bonn, 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, with effect on July 24, 2006, is ratified.

As a consequence, Article 4 of the Articles of Association is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 4.** The registred office of the company is in Luxembourg. It may be transferred to any other place within the Grand-Duchy of Luxembourg by collective decision of the associates.»

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and French texts, the English version shall prevail.

The document having been read and translated to the mandatory of the appearing party, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quatre août.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

INTERNATIONAL FILM PRODUCTIONS AND DISTRIBUTIONS Ltd, avec siège social à Suite 345, Barkly Wharf, Le Caudan Waterfront, PO Box 1070, Port Louis, Mauritius,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, RCS Luxembourg B 37.974, elle-même représentée par M. Fabrice Geimer, avocat, et M. Ronald Chamielec, avocat,

agissant en leurs qualités de fondés de pouvoirs A,

en vertu d'une procuration donnée à Port Louis, le 27 juillet 2006.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a prié le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de BLUE & GOLD PRODUCTIONS, S.à r.l., R. C. Luxembourg B 75.695, ayant son siège social à Mersch, constituée suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 4 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 633 du 6 septembre 2000.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu par un acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, en date du 26 janvier 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 570 du 13 juin 2005.

- Le capital social de la Société est fixé à treize mille (13.000,-) euros, représenté par cent trente (130) parts sociales d'une valeur nominale de cent (100,-) euros (EUR) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

L'associée unique a ensuite pris la résolution suivante:

Résolution

La résolution de l'associée unique prise le 27 juillet 2006 de transférer le siège social de la Société du 3, rue Klengliller, L-8239 Mamer, Luxembourg, à Carré Bonn, 20 rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Luxembourg, avec effet au 24 juillet 2006, est ratifiée.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes, qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Geimer, R. Chamielec, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, vol. 29CS, fol. 42, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

A. Schwachtgen.

(095548.3/230/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

BLUE & GOLD PRODUCTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 75.695.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1187 du 4 août 2006 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen

Notaire

Pour le notaire

R. Thill

(095549.3/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 septembre 2006.

NEW CAFE IN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 65.694.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, réf. LSO-BT01757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(087467.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

LITTLESTONE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 85.207.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(087469.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

DUNEDIN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 77.656.

Le bilan au 31 octobre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Signature.

(087784.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

INTERNATIONAL EUROFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.615.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05043, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(087470.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

INTERNATIONAL CONSULTANT & INSURANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 35.077.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(087471.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

EUROPEENNE DE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 44.074.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05036, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

(087472.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

BEACH FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.393.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03218, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087483.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

BEIGE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.
R. C. Luxembourg B 78.802.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087487.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

DAMAJA INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.404.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087488.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

VA NO1 FINCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 109.610.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique

Il résulte de la résolution de l'associé unique du 11 mai 2006 que:

L'associé unique décide d'élire comme administrateur avec effet au 11 mai 2006, pour une durée indéterminée:

- Monsieur André Spahni, né le 14 mai 1964, résidant au 56 Grätzlistrasse, CH-8152 Opfikon (Suisse).

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10446. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087489.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

ESFIL - ESPIRITO SANTO FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 46.338.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03227, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087492.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

VA NO1 (LES SAISONS), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2010 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 114.643.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique

Il résulte de la résolution de l'associé unique du 11 mai 2006 que:

L'associé unique décide d'élire comme administrateur avec effet au 11 mai 2006, pour une durée indéterminée:

- Monsieur André Spahni, né le 14 mai 1964, résidant au 56 Grätzlistrasse, CH-8152 Opfikon (Suisse).

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(087493.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

PRO SERV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3429 Dudelange, 210, route de Burange.
R. C. Luxembourg B 87.683.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M^e Emile Schlessler, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 30 mai 2002, publié au Mémorial C n° 1214 du 16 août 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 avril 2004, acte publié au Mémorial C n° 734 du 16 juillet 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04356, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour PRO SERV S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(087542.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

CASTEL INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3429 Dudelange, 210, route de Burange.
R. C. Luxembourg B 87.618.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M^e Emile Schlessler, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 24 mai 2002, publié au Mémorial C n° 1195 du 9 août 2002, modifiée par-devant le même notaire en date du 23 avril 2004, acte publié au Mémorial C n° 734 du 16 juillet 2004.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2006.

Pour CASTEL INVEST S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(087544.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

HERMES INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 113.228.

Les comptes annuels (version abrégée) au 31 mars 2006, enregistrés à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04161, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 août 2006.

Signature.

(088046.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

ANGLO AMERICAN INVESTMENTS 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R. C. Luxembourg B 107.156.

Extrait d'une résolution prise par les administrateurs de la société en date du 1^{er} juin 2006

«Mlle Jacqueline Thompson, avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, a été nommée au conseil d'administration de la société avec effet au 1^{er} juin 2006, en remplacement de M. Theo Bosman, décédé le 7 mai 2006.»

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Pace-Bonello

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2006, réf. LSO-BS09656. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088049.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

FREE LENS TELEVISION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1867 Howald, 9, rue Ferdinand Kuhn.
R. C. Luxembourg B 65.233.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue au siège social le 28 juillet 2006

La séance est ouverte à 10.00 heures au siège social de la société.

Sont présents les deux associés Yann Figuet et Frank Rosch, représentant l'intégralité des parts de FREE LENS TELEVISION.

Première résolution

Frank Rosch, adresse privée au 37B, avenue de la Gare, L-9233 Diekirch, assume la fonction de deuxième gérant technique de la société.

Deuxième résolution

La société FREE LENS TELEVISION est engagée par le droit de cosignature de ses deux gérants techniques.

Fait à Luxembourg, le 28 juillet 2006.

Y. Figuet / F. Rosch.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05768. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(088080.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 août 2006.

ESSEL CONSULTING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 52.434.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087494.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

GIFRAN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 56.584.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087496.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

MARICOPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 30.905.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087497.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SEASIDELAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 83.949.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03258, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087498.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SERFINA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.691.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087499.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES TITANE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 75.776.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03261, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087500.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

SOPARDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 39.357.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 août 2006, réf. LSO-BT03265, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(087502.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

TAFELBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 84.802.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT03055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

E. Patteet / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

(087514.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

GLORIA AUTO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2725 Luxembourg, 7, rue Nicolas Van Werveke.
R. C. Luxembourg B 92.515.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04947, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES

Signature

(087526.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2006.
